

CHAMBRE DES DÉPUTÉS GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2018-2019

JS/PG/CE

P.V. ECOPC 03 P.V. ECEAT 04 P.V. PETI 04

Commission des Pétitions

Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire

Commission de l'Economie, de la Protection des consommateurs et de l'Espace

Procès-verbal de la réunion du 06 février 2019

Ordre du jour :

- DEBAT PUBLIC
 - 1107 Pétition publique Restreindre l'usage des emballages plastiques au Luxembourg
- 2. Conclusions des commissions

*

Présents:

Mme Diane Adehm, Mme Simone Beissel, Mme Tess Burton, M. Sven Clement, Mme Joëlle Elvinger, M. Franz Fayot, M. Gusty Graas, M. Claude Haagen, M. Henri Kox, Mme Lydia Mutsch, M. Claude Wiseler, membres de la Commission de l'Economie, de la Protection des consommateurs et de l'Espace

M. François Benoy, M. Eugène Berger, Mme Joëlle Elvinger, M. Georges Engel, M. Franz Fayot, M. Paul Galles, M. Gast Gibéryen, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, Mme Martine Hansen, M. Aly Kaes, M. Henri Kox, M. Marco Schank, M. David Wagner, membres de la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire

M. Marc Goergen, observateur délégué

Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. André Bauler, M. Frank Colabianchi, M. Mars Di Bartolomeo, M. Paul Galles, M. Gast Gibéryen, M. Marc

Goergen, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Marc Hansen, Mme Lydia Mutsch, M. Marco Schank, M. Roberto Traversini, membres de la Commission des Pétitions

M. David Wagner, observateur délégué

Mme Carole Dieschbourg, Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

- M. Fernand Etgen, Président de la Chambre des Députés
- M. Charles Eilenbecker, M. Pascal Gross, M. Joé Spier, de l'Administration parlementaire
- M. Gilles Bestgen, Mme Elsa Luna Luna, Mme Milla Martinez, M. Brice Montagne, Mme Valeria Ortiz Palafox, M. Philippe Paul, pétitionnaires.

Excusés:

- M. Marc Angel, M. Guy Arendt, M. Léon Gloden, M. Charles Margue, M. Laurent Mosar, M. Roy Reding, M. Serge Wilmes, membres de la Commission de l'Economie, de la Protection des consommateurs et de l'Espace
- M. Marc Baum, observateur délégué
- M. Carlo Back, M. Félix Eischen, M. Fernand Kartheiser, M. Gilles Roth, membres de la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire
- M. Alex Bodry, Mme Octavie Modert, membres de la Commission des Pétitions
- M. Etienne Schneider, Ministre de l'Économie

*

<u>Présidence</u>: Mme Nancy Arendt, Présidente de la Commission des Pétitions

*

DEBAT PUBLIC

1107 Pétition publique - Restreindre l'usage des emballages plastiques au Luxembourg

Monsieur le Président de la Chambre des Députés souhaite la bienvenue aux pétitionnaires et leur félicite pour le succès de leur démarche. La pétition publique 1107 sous rubrique a recueilli 4979 signatures valides. Monsieur le Président de la Chambre des Députés rappelle qu'un débat public n'aboutit pas automatiquement à la concrétisation des objectifs présentés dans le cadre d'une pétition, mais permet de mener un débat objectif et de prendre acte de la réaction y afférente du gouvernement.

<u>Madame la Présidente de la Commission des Pétitions</u> explique le déroulement de la réunion.

Intervention des pétitionnaires

<u>Un pétitionnaire</u> explique que le point de départ de la démarche des auteurs de la présente pétition est le constat que les fruits et légumes sont mis en vente dans les grandes surfaces sous des emballages en plastique, alors qu'il n'y a pas de raison pour procéder de la sorte. A l'époque, ces aliments se vendaient en vrac et les gens ne se portaient pas plus mal que maintenant. Les auteurs de la pétition ont décidé d'agir. D'abord par une première pétition présentée sur des réseaux sociaux et, notamment sur le site <u>change.org</u>. Celle-ci a connu un grand succès. Dans la suite, les pétitionnaires ont eu des contacts avec des responsables de la grande distribution à Luxembourg, mais ces contacts n'ont, de l'avis du pétitionnaire, pas été concluants. En conséquence, les pétitionnaires essaient à présent de trouver un support politique en vue de renverser la chaîne de recyclage et de confronter les distributeurs avec la question de savoir pour quelle raison ils emballent leurs marchandises dans du plastique.

<u>Une autre pétitionnaire</u> explique que le changement climatique et la problématique des déchets en matière plastique constituent une préoccupation majeure. Les déchets en plastique posent des difficultés de par leur volume ainsi que d'un point de vue de leur recyclage. Il importe aux pétitionnaires que des mesures soient prises, entre autres pour lutter contre le réchauffement climatique. La pétitionnaire est convaincue que l'intérêt public apporté à des changements jugés nécessaires n'est pas suffisamment grand.

Elle constate que le plastique se retrouve aujourd'hui partout dans la consommation quotidienne. Certes, il s'agit d'un choix des consommateurs d'acheter ou non ces produits – et pourtant, l'oratrice doute qu'il s'agit d'un véritable choix dès lors que dans les supermarchés tout, et non seulement les produits frais, semble être emballé sous du plastique.

Les mesures actuelles pour endiguer le flot de plastique passent plutôt par des solutions de recyclage, or, la pétitionnaire les juge peu satisfaisantes. L'oratrice indique que la loi de 2017 sur les emballages¹ exige certes une importante réduction des déchets qui devront être recyclés. Toutefois, les quantités résiduelles sont loin d'être négligeables. Selon l'oratrice, au niveau du Grand-Duché de Luxembourg, il subsisterait des déchets non recyclés équivalant à un poids de 18.000 tonnes par an.

La question se pose de savoir qu'est-ce qu'on en fera. En règle générale, ces déchets sont incinérés. Or, à l'échelle mondiale, et vu la problématique du réchauffement climatique, ceci n'est pas une véritable solution, estime l'oratrice.

En conclusion, la pétitionnaire préconise une tout autre approche, à savoir celle de renforcer la prévention qui mènera à une diminution des volumes de déchets.

Pour démontrer l'utilisation abusive d'emballages en plastique, la pétitionnaire présente, pièce à l'appui, l'exemple d'un cadeau qu'elle a reçu dans un musée. Il s'agit d'un porte-clé qui avait été enveloppé dans du plastique, alors qu'aucun danger sanitaire n'émane de ce porte-clé. Et il ne s'agit là que d'un exemple parmi d'autres, où l'utilisation d'emballages plastiques ne fait pas de sens.

_

¹ Loi du 21 mars 2017 relative aux emballages et aux déchets d'emballages

L'oratrice demande le soutien des députés pour enrayer l'utilisation des emballages en plastique et pour contribuer par là à un monde plus sain.

Echange de vues

<u>Un membre du groupe technique « Piraten »</u> demande de connaître la position des pétitionnaires à l'égard des emballages biodégradables. Il leur demande encore d'expliquer quelles solutions ils entrevoient pour améliorer les emballages recyclables.

<u>Une pétitionnaire</u> est d'avis qu'il n'est pas utile de substituer du plastique à du plastique, fut-il biodégradable ou intégré dans un système de recyclage. Au départ, il y a trop de déchets en plastique. L'oratrice est d'avis qu'il faudrait s'abstenir d'utiliser même du plastique biodégradable. Il vaut mieux faire ses courses en utilisant son propre cabas.

<u>Un membre de la sensibilité politique « Déi Lénk »</u> constate que les pétitionnaires remettent en question tout un système de production, de distribution et de consommation. L'orateur estime que la question doit aussi être posée par rapport à notre mode de travail, qui, souvent laisse trop peu de temps et incite à se rabattre sur des solutions de facilité lorsqu'il s'agit de faire rapidement emplette en fin de journée. L'orateur évoque encore d'autres questions qu'il conviendrait de discuter, à savoir celle de taxer fortement la grande distribution ou celle de l'introduction d'un étiquetage dissuasif sur les marchandises emballées.

<u>Un membre du groupe politique CSV</u> fait référence à la récente stratégie initiée par la Commission européenne² qui vise à réduire, voire à interdire l'utilisation de certains produits en plastique. Il fait aussi référence à une récente directive européenne³ qui va dans un sens comparable. L'orateur demande aux pétitionnaires s'ils partagent l'approche initiée par les instances de l'Union européenne.

Monsieur le Président de la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire, constate que le sujet est vaste et dépasse de loin la problématique des déchets jetés à côté des routes. L'orateur est d'avis que tout un chacun est concerné par la problématique des déchets. Toutefois, l'orateur se dit optimiste. Il évoque le programme gouvernemental qui contient des pistes de réponse et il pense que la Chambre des Députés devra également relever le défi. L'orateur demande de la part des pétitionnaires des informations supplémentaires relatives à une autre pétition qu'ils avaient lancée sur les réseaux sociaux, notamment sur change.org. Il voudrait également obtenir plus d'informations sur la réaction et l'attitude des distributeurs avec lesquels les pétitionnaires ont eu un contact. Finalement, Monsieur le Député demande aux pétitionnaires de savoir si, à leur avis, les consommateurs sont prêts à soutenir l'objectif de restreindre l'usage des emballages en plastique et à en accepter les conséquences.

<u>Une pétitionnaire</u> précise que leur pétition lancée en mars 2018 sur la plateforme <u>change.org</u> a rassemblé plus de 16.000 signatures. Environ 80 pour cent des signataires proviennent du Grand-Duché, le restant provenant des pays limitrophes.

Quant à l'intérêt pour leur cause que les pétitionnaires ont rencontré auprès des responsables de la distribution et des grandes surfaces, il convient de signaler les différentes approches suivant les enseignes contactées. Cactus par exemple, entreprend beaucoup et a

² Stratégie européenne sur les matières plastiques, adoptée le 16 janvier 2018. Cette stratégie s'inscrit dans le cadre de la transition vers une économie plus circulaire

³ Directive (UE) 2018/851 du Parlement Européen et du Conseil du 30 mai 2018 modifiant la directive 2008/98/CE relative aux déchets

décrit aux pétitionnaires ses efforts en matière de protection de l'environnement. Or, les pétitionnaires restent quelque peu sur leur faim, car Cactus ne semble pas prioritairement viser un objectif de réduction des emballages en plastique. Delhaize n'a pas répondu à la demande des pétitionnaires. Auchan serait prêt à réduire les emballages en plastique pour autant que les conditions d'hygiène ainsi que le confort des consommateurs puissent être garantis.

Quant aux consommateurs, la pétitionnaire pense que ceux-ci seraient prêts à s'adapter pour arriver à réduire les emballages en plastique, à condition que le gouvernement émette des règles d'encadrement. L'oratrice juge encore importante la directive européenne précitée, mais pense qu'elle arrive un peu trop tard. Elle constate encore qu'au niveau européen existent des groupes d'intérêts qui exercent une activité de lobbying, ce qui fait que la directive européenne relative aux déchets n'est pas suffisamment efficace. L'oratrice pense qu'il faudrait un engagement plus fort des Etats membres de l'Union européenne à ce sujet.

<u>Un autre pétitionnaire</u> trouve l'action de l'Union européenne louable, mais il estime qu'il s'agit d'une action sur les résultats au lieu qu'elle s'exerce sur les origines du problème. L'orateur explique qu'il conviendrait de réorienter le modèle économique et d'organiser à cet effet des débats publics et des réunions de travail. L'orateur estime qu'il conviendrait d'agir sur les circuits de distribution et de collecte des emballages et des déchets. Il pense qu'il appartient au Grand-Duché de donner l'exemple en la matière et de jouer de son influence dans l'Union européenne. Le pétitionnaire est encore d'avis que, suivant l'adage « *think global – act local* », le Luxembourg est en mesure d'imposer des règles locales à des entreprises qui agissent à une échelle globale.

<u>Un autre pétitionnaire</u> évoque une corrélation entre le temps de travail et le temps subsistant qui pourrait servir à des faits et gestes protecteurs de l'environnement. A titre d'exemple est cité l'oignon que l'on achète coupé et emballé dans un récipient en plastique, alors qu'il serait facile de consacrer quelques secondes à éplucher et hacher soi-même un oignon. L'orateur estime que la réflexion au sujet de la réduction des emballages en plastique ne devrait être qu'une porte d'entrée pour une réflexion plus profonde infusant dans toute la société. L'orateur estime que la fiscalité pourrait être un moyen pour réduire l'usage des emballages en plastique. Il conviendrait cependant d'offrir au préalable une alternative aux consommateurs. L'orateur préfère voir installer rapidement des rayons « zéro déchets » dans les grandes surfaces et ensuite appliquer une taxation afin d'atteindre par ce biais l'objectif du « zéro déchets », et cela encore avant l'échéance des « *deadlines* » définies par le GIEC⁴.

<u>Un membre du groupe politique DP</u> estime que le sujet préoccupe tout un chacun. Il souligne que la Chambre des Députés et le gouvernement y sont sensibles et indique que le programme gouvernemental contient des pistes pour arriver à réduire la masse des emballages. L'orateur souligne l'importance d'associer les commerçants à la démarche. A titre de prévention, il estime qu'il convient encore de sensibiliser les écoliers et leurs parents pour la problématique des déchets en plastique.

<u>Un autre membre du groupe politique DP</u> estime que, même si tout un chacun est prêt à réduire le volume des emballages, cela n'est pas facilement réalisable, dans la mesure où les magasins au Luxembourg reçoivent des produits de l'étranger qui sont déjà emballés. Monsieur le Député demande aux pétitionnaires s'ils pensent dans ce contexte qu'il soit nécessaire d'étendre leur action dans d'autres pays.

_

⁴ Voir à ce sujet : Rapport spécial sur le réchauffement de 1,5°C du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), publié le 8 octobre 2018.

<u>Un membre du groupe politique CSV</u> estime qu'il faut un changement des consciences et donc une action d'ordre pédagogique pour arriver à réduire la quantité d'emballages. Il salue la position des pétitionnaires qui ont laissé entendre qu'ils espèrent réduire les volumes plutôt que d'interdire les emballages. Une telle approche permettrait d'adhérer plus facilement au mouvement. L'orateur soulève encore l'importance des alternatives que l'on pourrait offrir aux citoyens.

<u>Une pétitionnaire</u> rappelle que la réduction d'emballages est un premier pas à entreprendre pour, ensuite, arrêter à faire des déchets. Un premier pas pourrait en effet être l'installation de rayons « zéro emballages » dans les magasins. Dans la suite, il s'agira, aux yeux de la pétitionnaire, d'une question de responsabilité qu'il convient de déterminer. Si, à titre d'exemple, il existe des entreprises qui travaillent avec *Valorlux*, d'autres ne le font pas. En tout état de cause, il manque des statistiques à ce sujet.

<u>Un autre pétitionnaire</u> estime que les écoles jouent déjà un rôle au niveau de la sensibilisation. L'orateur répond ensuite à une remarque d'un député du groupe politique DP: tous les emballages en plastique que l'on trouve aux supermarchés au Grand-Duché ne proviennent pas de l'étranger. Le pétitionnaire montre, exemple à l'appui, que des fruits et légumes sont aussi emballés au Luxembourg. Le pétitionnaire estime qu'il est possible d'agir là-dessus. Quant aux alternatives, l'orateur conclut qu'il est tout à fait possible de vendre les fruits et légumes en vrac. Il souligne encore qu'il est possible d'utiliser d'autres sacs et sachets que ceux en plastique. Il pense qu'il faudrait toutefois qu'une incitation soit offerte pour proposer de telles alternatives.

<u>Un autre pétitionnaire</u> estime que le Luxembourg est en droit d'imposer des conditions pour les emballages – conditions à respecter même si les produits sont importés à partir de l'étranger.

<u>Un membre du groupe politique « déi gréng »</u> estime que s'il existe des alternatives, il faut qu'elles soient accompagnées de contraintes au niveau fiscal. L'orateur constate que le système de production de notre économe est linéaire. Il rappelle que pour changer ce système, le programme gouvernemental prévoit la promotion de l'économie circulaire. Là encore, pour y arriver, il faut passer par la voie fiscale. L'orateur est d'avis qu'il faut aussi discuter de l'interdiction de produits qui peuvent avoir des conséquences néfastes, surtout lorsqu'il existe des produits alternatifs. Finalement, l'orateur salue certes les efforts pédagogiques entrepris dans les écoles, mais il pense qu'il ne convient pas d'attendre de voir agir des générations futures. Il conviendrait plutôt que ce soit notre génération qui prenne ses responsabilités.

<u>Un membre du groupe politique CSV</u> demande aux pétitionnaires leur avis sur la taxation des emballages en plastique, telle qu'envisagée par la Commission de l'Union européenne.

<u>Une pétitionnaire</u> estime que le monde n'a plus beaucoup de temps à perdre et qu'il y a urgence d'agir sur la problématique. Elle voit le gouvernement dans la responsabilité et pense qu'il a non seulement l'obligation, mais aussi la capacité d'agir et de passer par des interdictions.

Intervention de Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable remercie les pétitionnaires pour leur initiative. Elle rejoint les pétitionnaires dans leur appréciation qu'il y a urgence d'agir afin de préserver le climat, de lutter contre la disparition d'espèces animales et d'arriver à un monde sans pollution.

Concernant la pétition qui fait l'objet du présent débat, Madame la Ministre indique que le gouvernement va mettre en place une nouvelle législation.

Les directives européennes, discutées dans le contexte de l'économie circulaire, fixent des taux précis visant à réduire les déchets et notamment à restreindre l'usage des sacs en plastique. Madame la Ministre annonce que le Luxembourg, en transposant les directives européennes en droit national, entend aller plus loin que les directives en la matière. Déjà, dans les négociations au niveau européen, le Luxembourg s'était montré plus ambitieux que d'autres Etats-membres.

Madame la Ministre fait le constat que les membres de la Chambre des Députés ont tous accueilli favorablement l'initiative des pétitionnaires, quant à son fond. Elle prie dès lors les députés à soutenir l'initiative gouvernementale pour concrétiser l'objectif d'un « Zero Waste Luxembourg ».

Madame la Ministre pense que l'interdiction de certains produits en matière plastique, telle qu'elle est initiée au niveau européen, est certes louable, mais que cela ne constitue pas encore un changement systémique. Il faudra, selon Madame la Ministre, aller de l'avant et mettre en place une économie circulaire. Il faudra traduire cela au niveau de la législation, pense Madame la Ministre.

Madame la Ministre pense encore qu'il convient d'étendre le champ d'action et rappelle dans ce contexte les matières plastiques et les microplastiques que l'on retrouve dans de nombreux produits, comme par exemple dans les crèmes cosmétiques. C'est le domaine de la santé qu'il convient de considérer.

Madame la Ministre rappelle encore des initiatives communes avec des grandes surfaces qui visent à offrir des alternatives à des solutions jugées trop faciles, comme le seraient notamment les plastiques biodégradables. Vu le problème des microplastiques, cela ne constituerait en aucun cas une solution du problème.

Concernant la présence des microplastiques, le Luxembourg ne veut pas attendre et aller de l'avant au niveau national.

Madame la Ministre signale encore le système des « ECOBOX », qui constitue un exemple d'une alternative initiée au cours des dernières années et qui devra être étendu et trouver une application plus large. D'autres exemples se retrouvent dans le plan national de gestion des déchets et des ressources⁵.

Finalement, Madame la Ministre évoque encore la stratégie « Zero Waste Luxembourg ». Elle invite dans ce contexte les pétitionnaires à s'y joindre et à y participer. La visée de cette stratégie comprend les volets de la prévention et des alternatives, le volet législatif et des mesures dissuasives.

Madame la Ministre remercie finalement encore une fois les pétitionnaires d'avoir parlé du fond du problème, à savoir : l'importance d'un changement sociétal.

Intervention finale des pétitionnaires

_

⁵ Le <u>plan national de gestion des déchets et des ressources (2018)</u> a été approuvé par le Conseil de gouvernement le 1er juin 2018.

<u>Une pétitionnaire</u> veut que le Luxembourg aille de l'avant et exerce son influence au niveau européen pour favoriser une transition vers l'écologie. Elle demande de la part de la Chambre des Députés d'adopter rapidement un nouveau narratif et de déterminer ses priorités.

<u>Un autre pétitionnaire</u> fait ensuite référence au rapport spécial sur le réchauffement de 1,5°C du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), publié le 8 octobre 2018, qui traite de l'urgence d'un revirement en matière climatique. Il demande aux députés de prendre connaissance de ce rapport et en appelle à un changement radical de société pour arriver à décider suffisamment rapidement des mesures préconisées par ledit rapport. L'orateur attend de la part des députés qu'ils prennent rapidement leurs responsabilités en ce sens.

2. Conclusions des commissions

Les députés s'accordent sur l'importance d'arriver à des changements qui mèneront à une réduction des déchets en plastique.

Une réunion jointe sera organisée, sous la responsabilité de la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire, en vue de traiter du sujet évoqué par la pétition 1107. Seront associées à cette réunion la Commission de l'Economie, de la Protection des Consommateurs et de l'Espace, la Commission des Classes moyennes et du Tourisme, et la Commission des Affaires intérieures et de l'Egalité entre les femmes et les hommes. L'objectif est l'élaboration d'un rapport ainsi que la préparation d'un débat qui devrait mener à l'adoption d'une motion ou d'une résolution.

Luxembourg, le 27 février 2019

Le Secrétaire-administrateur, Joé Spier Le Président de la Commission de l'Economie, de la Protection des consommateurs et de l'Espace, Franz Favot

Le Président de la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire, François Benoy

La Présidente de la Commission des Pétitions, Nancy Arendt épouse Kemp